

# RINOL EP-READY MIX

MORTIER DE RÉPARATION ÉPOXY POUR SUBSTRATS MINÉRAUX ET À BASE DE CIMENT

# RINOL

## 1 Informations générales

### Description et utilisation du produit

RINOL EP-READY MIX est un mortier de réparation à trois composants, prêt à l'emploi et à durcissement rapide, à base de résine époxy de haute qualité et de charges spéciales.

RINOL EP-READY MIX peut être utilisé comme mortier de réparation pour des substrats minéraux et à base de ciment, légèrement absorbants. Il convient aux substrats présentant une humidité résiduelle jusqu'à 4,0 %.

## 2 Instructions de pose

### Préparation du substrat

Le substrat doit avoir une capacité portante suffisante, avec une résistance à la compression d'au moins 25 N/mm<sup>2</sup>.

L'adhérence de la résine époxy à un substrat minéral repose sur un ancrage mécanique par la porosité et une bonne pénétration dans le substrat. Les surfaces cimentaires extrêmement compactes ou vibrées, c'est-à-dire les surfaces extrêmement lisses et très denses, nécessitent une préparation du substrat plus intensive.

Le substrat doit être prétraité par grenailage. Les contaminations importantes doivent être éliminées par fraisage. RINOL EP-READY MIX peut être appliqué directement sur des substrats cimentaires présentant une humidité résiduelle maximale de 4,0 %, mesurée selon la méthode CM. Le substrat doit présenter une résistance à l'arrachement d'au moins 1,5 N/mm<sup>2</sup>. Il doit également être exempt d'huile, de graisse, de matériaux non adhérents et d'autres contaminants, car ceux-ci peuvent nuire à l'adhérence des matériaux appliqués. La compatibilité avec les revêtements existants doit être vérifiée.

Il convient de veiller à ce qu'aucun matériau contenant du silicone ou autre matériau susceptible d'interférer avec la réaction n'entre en contact avec le produit avant ou pendant la phase de durcissement.

### Mise en œuvre

Le produit est fourni dans des emballages à trois composants selon le rapport de mélange exact. Avant la mise en œuvre, le matériau doit être amené à une température comprise entre 10 °C et 25 °C. Seules des unités complètes de chaque composant peuvent être mélangées.

L'intégralité du contenu des composants A et B doit être versée dans un récipient propre. Mélanger pendant env. 1 minute à l'aide d'un malaxeur électrique. Le composant C, charge minérale, doit ensuite être ajouté lentement sous agitation continue, puis le mélange doit être poursuivi pendant env. 2 minutes.

Une fois le mortier mélangé, il doit être versé immédiatement sur la surface à réparer ou dans la cavité à remplir, puis lissé à la truelle.

Une fois durci, le mortier peut être poncé et poli.

### Retouche

Avant toute retouche, le revêtement de mortier doit être soigneusement poncé et la poussière résultante doit être éliminée.



### Données techniques

#### Mélange liquide (A+B+C)

|   |                                                                                                                     |                                                                                                                                                    |
|---|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | <b>Taille de l'emballage :</b><br>Composant A (Résine)<br>Composant B (Durcisseur)<br>Composant C (Charge minérale) | <b>30 Kg</b><br>3,5 Kg<br>1,5 Kg<br>25 Kg                                                                                                          |
| 2 | Densité (20 °C)                                                                                                     | env. 2 g/cm <sup>3</sup>                                                                                                                           |
| 3 | Couleurs                                                                                                            | Gris ciment                                                                                                                                        |
| 4 | Durée de conservation/stockage                                                                                      | 12 mois à 5-20 °C, toujours stocker au-dessus du point de congélation et à l'abri de la lumière directe du soleil (également pendant le transport) |

### Données techniques

#### Mélange liquide (A+B+C)

|   |                                                        |                                                                                                      |
|---|--------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | Temps de mise en œuvre (20 °C)                         | env. 20-25 minutes                                                                                   |
| 2 | Température de mise en œuvre/du matériau/de la pièce : | 10 - 25 °C (min. 3 degrés au-dessus du point de rosée, y compris pendant la pose et le durcissement) |
| 3 | Consommation de matériau                               | env. 2000 g/m <sup>2</sup> par mm d'épaisseur de couche                                              |
| 4 | Temps de séchage (20 °C)                               | env. 3 heures                                                                                        |
| 5 | Ponçable après (20 °C)                                 | env. 3-5 heures                                                                                      |
| 6 | Hum. rel. Relative                                     | < 75 % (pendant toute la phase de pose et de durcissement)                                           |

### Données techniques

#### Matériau durci

|   |                                                                |                         |
|---|----------------------------------------------------------------|-------------------------|
| 1 | Résistance à la traction par flexion (DIN EN 196 / ASTM C 190) | > 15 N/mm <sup>2</sup>  |
| 2 | Résistance à la compression (DIN EN 196 / ASTM C 109)          | > 90 N/mm <sup>2</sup>  |
| 3 | Résistance à l'arrachement (DIN ISO 4624)                      | > 1,5 N/mm <sup>2</sup> |
| 4 | Dureté Shore D (DIN 53505 / ASTM D 2240)                       | 80                      |

### Mesures de sécurité

Pour les informations relatives à la manipulation du produit, veuillez vous référer à la fiche de données de sécurité en vigueur ainsi qu'à la réglementation sur les produits chimiques concernant la manipulation des matériaux de revêtement (M004/M023). Des vêtements de protection appropriés et des lunettes de protection doivent être portés pendant la mise en œuvre. Les machines et les équipements doivent être nettoyés immédiatement après les travaux avec RINOL DE-X10.

Le contact cutané avec des résines liquides peut être nocif pour la santé et peut provoquer des allergies

Les possibilités de superposition et des informations plus détaillées concernant la pose des produits RINOL figurent dans le Guide technique RINOL.

### Entretien

Afin de conserver durablement les propriétés du revêtement en mortier époxy, un entretien régulier est recommandé. Veuillez demander le guide d'entretien RINOL pour de plus amples informations.

### Remarque

Les données techniques des produits et systèmes de la société ont été établies avec le plus grand soin. Toutefois, toute recommandation ou suggestion relative à l'utilisation de ces produits est faite sans garantie, les conditions de leur utilisation étant hors du contrôle de la société. Il incombe au client de déterminer si les produits conviennent à l'application particulière et si les conditions d'utilisation sont appropriées au produit concerné. Aucune responsabilité ne peut donc être déduite de la fiche technique du produit.

Veuillez noter que seule la version la plus récente de la fiche technique est valable et remplace toutes les versions précédentes. Les données techniques indiquées sont des valeurs approximatives déterminées par nos soins et ne constituent pas une garantie de propriétés. Sous réserve de fautes d'impression, d'erreurs, d'erreurs de traduction et de modifications. Veuillez noter que les informations figurant dans les fiches techniques système peuvent différer selon les langues/pays. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site web à l'adresse [www.rinol.com](http://www.rinol.com).

La fiche technique ne dispense pas l'utilisateur d'effectuer ses propres essais d'application, si nécessaire, dans les limites de ses possibilités. Veuillez vous référer au Guide technique RINOL pour obtenir des informations sur les options de revêtement et des informations plus détaillées sur l'installation des produits RINOL.

### Remarque importante

Outre la température ambiante, la température du sol est d'une importance essentielle.

En règle générale, les réactions chimiques sont ralenties à basse température. Cela prolonge le temps de retouche et le délai avant que le sol puisse être circulaire. Une viscosité plus élevée du produit augmente également la consommation de matériau.

À des températures plus élevées, les réactions chimiques sont accélérées et les temps de retouche et de circulation sont réduits.

En règle générale, le système doit être protégé contre les remontées d'humidité provenant de l'arrière/du substrat, y compris pendant l'utilisation.

### Remarque juridique :

En raison des différents matériaux, substrats et conditions de travail divergentes, RCR Flooring Products ne peut garantir un résultat de travail ni accepter une quelconque responsabilité, pour quelque raison et/ou relation juridique que ce soit. En outre, les dernières conditions générales de RCR

Flooring Products Italia S.r.l. s'appliquent ; elles peuvent être obtenues auprès de nous ou consultées et imprimées sur [www.rinol.com](http://www.rinol.com). Nous nous réservons expressément le droit d'apporter des modifications aux spécifications du produit.

### Marquage CE :

La norme DIN EN 13813 « mortiers de chape, matériaux de chape et chapes - propriétés et exigences » (janv. 2003) spécifie les exigences applicables aux mortiers de chape utilisés pour les constructions de sols en intérieur. Cette norme couvre également les revêtements et produits de scellement en résine synthétique. Les produits conformes à la norme susmentionnée portent le marquage CE.

|                                                                                                                         |                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| <div>CE</div> <div>RCR Flooring Products Italia S.r.l.<br/>Via V. Chiarugi 76/U<br/>I-45100 Rovigo</div>                |                  |
| 05 <sup>1</sup><br>EN 13813 SR-B2-IR8                                                                                   |                  |
| 1119-CPR-0833<br>09<br>EN 1504-2                                                                                        |                  |
| Chape/revêtement en résine synthétique pour usage intérieur dans les bâtiments (structures selon les fiches techniques) |                  |
| Réaction au feu                                                                                                         | BFL-S1           |
| Perméabilité à l'eau                                                                                                    | NPD <sup>2</sup> |
| Résistance à l'abrasion                                                                                                 | NPD <sup>2</sup> |
| Adhérence                                                                                                               | B 2              |
| Résistance aux chocs                                                                                                    | IR 8             |
| Isolation aux bruits d'impact                                                                                           | NPD <sup>2</sup> |
| Absorption acoustique                                                                                                   | NPD <sup>2</sup> |
| Résistance chimique                                                                                                     | NPD <sup>2</sup> |

-1) Les deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle le marquage CE a été apposé

-2) NPD = performance non déterminée ; valeur caractéristique non spécifiée

### Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de revêtement de sol soumis à des sollicitations mécaniques et les produits correspondants conformes à la norme DIN EN 1504-2 doivent également satisfaire aux exigences de la norme DIN EN 13813. La norme DIN EN 1504-2 « produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton – partie 2 : systèmes de protection de surface pour béton » spécifie les exigences applicables aux méthodes de protection de surface « imprégnation hydrophobe », imprégnation et revêtement. La fiche technique correspondante peut être demandée si nécessaire.

### Règlement européen 2004/42 (directive Decopaint)

La teneur maximale en COV (catégorie de produit IIA/ j type sb) autorisée par le règlement européen 2004/42 est de 500 g/l (limite 2010) à l'état prêt à

# RINOLEP-READY MIX

MORTIER DE RÉPARATION ÉPOXY POUR SUBSTRATS MINÉRAUX ET À BASE DE CIMENT

# RINOL

l'emploi. La teneur maximale de RINOL EP READY MIX à l'état prêt à l'emploi est < 500 g/l de COV.

## Code GIS : RE30

Des informations complémentaires sur le code GIS sont disponibles en ligne sur Wingis à l'adresse <https://www.wingisonline.de>